

3^e Congrès européen de la FIPF *français, passion pour demain !* Athènes, 4 - 8 septembre 2019

REGARDS CROISÉS SUR LA PLACE DU FRANÇAIS DANS DES SOCIÉTÉS EN MUTATION

Appel à communication

La Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF), la Commission de l'Europe de l'Ouest (CEO), la Commission de l'Europe Centrale et Orientale (CECO), l'Association des Professeurs de Français de Grèce (APF fu) et l'Association des Professeurs de langue et de littérature françaises (APLF du), en partenariat avec des universités et les instances éducatives helléniques ainsi qu'avec le soutien de l'OIF, de l'Ambassade de France et des Ambassades francophones en Grèce, organisent le **3^e Congrès européen de la FIPF « français, passion pour demain ! »** qui se tiendra à Athènes du 4 au 8 septembre 2019 autour de la thématique : **« Regards croisés sur la place du français dans des sociétés en mutation »**.

« Ce qui est vraiment spécifique à une société donnée, ce ne sont pas tant les valeurs, les croyances, les sentiments, les habitudes, les langues, les savoirs, les modes de vie, etc., que la façon dont toutes ces caractéristiques changent »
(Manuela Carneiro da Cunha, 2007).

Les sociétés en mutation sont au cœur de la problématique sociale actuelle. La croissance du rythme de leur transformation à la suite des mobilités parfois massives (migrations volontaires mais aussi contraintes pour des raisons professionnelles, politiques, d'études ou tout court de survie...) attire l'intérêt du monde entier sur leurs incidences perçues souvent comme une « menace », de même que sur leur gestion.

Depuis 2010, l'accent se voit porter sur les différents aspects de la diversité culturelle et ses multiples facettes (voir Rapport de l'Unesco) parmi lesquelles la dynamique linguistique occupe une place prépondérante. Car, les langues ne se limitent pas au rôle de moyen de communication :

- elles sont perçues aussi bien par les migrant·e·s que par les sociétés d'accueil, comme des indices d'appartenance, puisqu'elles sont « les vecteurs de notre identité, de nos valeurs et de nos conceptions du monde »¹ (cf. notions de « langue identitaire », de « langue d'identification ») ;
- elles représentent l'instrument par excellence de l'intégration socioculturelle en ce sens qu'elles jouent un rôle important dans la construction des représentations sociales qui, à leur tour, sont susceptibles d'offrir des perspectives de socialisation et d'intégration socioprofessionnelle aux personnes migrantes ;
- elles constituent incontestablement la manifestation la plus immanente de la diversité et du dialogue interculturels.

Cela dit, les déplacements migratoires imposent des mesures à prendre pour l'accueil des migrant·e·s tout autant que pour leur préparation à la migration (insertion sociale, culturelle et professionnelle). Et il revient à l'éducation de donner aux jeunes les moyens d'acquérir un

¹ Rapport de l'Unesco (2010)

potentiel intellectuel, un « capital culturel » (Bourdieu, 1980) et un « capital de mobilité » (Murphy-Lejeune, 2002) qui leur permettraient de se préparer à une mobilité socioculturelle et socioprofessionnelle « conceptuelle et intellectuelle » (Gohard-Radenkovic, 2002).

La problématique générale de ce congrès invite théoricien-ne-s et praticien-ne-s à réfléchir sur les contenus et les approches didacto-pédagogiques susceptibles d'aider dans la gestion de la nouvelle réalité de la classe de langue-culture qui, à la suite des mouvements migratoires, se caractérise par une hétérogénéité linguistique et culturelle. Elle portera plus précisément sur la question cruciale : *Est-ce qu'on pourrait faire de la langue française la passerelle entre cultures, le médium de la compréhension mutuelle et du dialogue interculturel, « le véhicule des événements et des expressions culturelles, des identités, des systèmes de valeurs et des visions du monde »² ?*

Il s'agit de se demander si et comment la langue française pourrait devenir un moyen d'assurer la cohésion sociale et la participation citoyenne dans des sociétés francophones en mutation ; comment accorder à la langue française une fonction utilitaire dans la gestion des évolutions socioculturelles ; comment faire en sorte que la classe de français langue maternelle/étrangère/ de spécialisation... devienne l'espace où les jeunes pourraient enrichir leurs acquisitions sociocognitives et affectives, et développer des compétences transversales transférables à d'autres contextes socioculturels et socioprofessionnels dans l'intention de construire et de promouvoir « la féconde diversité » des cultures du monde. Car, pour assumer adéquatement une situation migratoire, les seules compétences linguistiques ne sauraient suffire à la socialisation dans le nouveau contexte socioculturel et socioprofessionnel : il faut apprendre à réagir et à interagir avec d'autres acteur-ric-e-s sociaux-ales (*cf. co-action sociale*), à assumer un rôle de médiation, à s'adapter aux nouvelles situations et réalités socioculturelles, à faire face aux nouveaux défis, à établir des connivences relationnelles, à coopérer et collaborer, à saisir les modalités d'intégration...

Suivent les axes qui serviront de repère pour l'intégration des propositions d'intervention dans le congrès :

AXE I : LE FRANÇAIS, LANGUE DE MÉDIATION

- Politique linguistique : quelles actions pour la promotion du français au statut de langue de médiation ?
- La problématique d'intégration à la communauté francophone :
 - appartenance et construction identitaires
 - identités linguistiques et identités culturelles
 - approche sociobiographique...
- Le français vecteur de remédiation aux problèmes d'intercompréhension et d'intégration dans les sociétés plurilingues et pluriculturelles (amplification des courants migratoires ; mobilité estudiantine, mobilité professionnelle...)
- Les nouveaux enjeux des formations en langue/culture française
 - contribuer à la construction de l'identité et de la citoyenneté
 - servir de passerelle à d'autres cultures
 - ouvrir à d'autres conceptions du monde
 - favoriser la prise de conscience d'une citoyenneté transnationale...
- Le caractère actionnel de la médiation linguistique et culturelle
- La traduction, vecteur de médiation entre les cultures
- L'opération traduisante et ses problèmes
- Le français dans le cadre de la géopolitique des langues

² Rapport de l'Unesco (2010)

AXE II : LE FRANÇAIS, LANGUE DE CULTURE

- Du culturel au socioculturel (tendance à mettre l'accent sur l'aspect social et sociétal de la culture)
- De l'interculturel à l'intraculturel en classe de français
- Diversité culturelle et diversité linguistique
- La promotion de la diversité culturelle et linguistique au sein de l'espace francophone
- Francophonie et variété du français : variation diatopique, diastratique et diaphasique
- La problématique des rapports langue-culture : des traces de la culture dans l'expression langagière (locutions/expressions figées/imaginées ; proverbes et citations qui renvoient à des caractéristiques socio-culturelles...)
- La littérature en langue française : domaine du dialogue des cultures
- La littérature en langue française : moyen d'acquisition de savoirs socioculturels
- L'impact des migrations sur les littératures francophones
- La place et les fonctions du texte littéraire en classe de langue
- Didactiser le texte littéraire pour la classe de FLE
- Exploitation phonologique du texte littéraire
- La place et les fonctions de l'écriture créative en classe de FLE
- Pratiques littéraires dans l'enseignement du français (L1, L2, FOU...)
- Pratiques d'écriture littéraire en classe de FLE
- Pratiques théâtrales en classe de FLE
- L'apport des ressources documentaires numériques à l'enseignement de la littérature
- La culture francophone à travers des documents multimédias
- L'ordinateur au service de l'enseignement de la littérature

AXE III : LE FRANÇAIS, LANGUE DE PROFESSIONNALISATION

- La problématique actuelle de la formation des enseignant-e-s de français : nouveaux Référentiels de connaissances et compétences à construire eu égard aux
 - nouveaux publics d'élèves/apprenants linguistiquement hétérogènes et aux exigences socioprofessionnelles et culturelles élargies
 - nouveaux contextes d'enseignement/apprentissage
 - nouveaux enjeux éducatifs et socio-professionnels...
- Les divers types de formation des enseignant-e-s de langues : avantages et inconvénients
 - Formation tout au long de la vie
 - Formation à distance/en ligne
 - Formation en alternance
 - Formation plurilingue
 - Formation pluridisciplinaire (optimiser les possibilités d'insertion professionnelle...)
- Former à l'enseignement
 - du français langue première – langue seconde – langue étrangère
 - du français langue générale – français langue de spécialité – LEA : passerelles et ouvertures
- Professionnaliser la formation des enseignant-e-s de langue

AXE IV : LE FRANÇAIS, LANGUE DE PRATIQUES DE CLASSE INNOVANTES

- Des pratiques *scolaires* aux pratiques *sociales* de la langue
 - Diversification et enrichissement des pratiques langagières francophones
 - Ouverture à des variétés (parlers, registres, styles)
 - Intégration de nouveaux vocabulaires, spécialisés ou exolingues
 - Enseignement grammatical
 - Variation(s) phonologique(s) et FLE
 - Enseignement de la phonétique dans une classe de FLE en mutation
 - Nouvelles pistes d'évaluation de la compétence orale
 - Nouvelles approches pour l'enseignement du français (L1, L2, ..., FOS, FOU, FLI...) imposées par les nouvelles réalités scolaires, les nouveaux publics, les nouveaux contextes

- Approches didactiques : de la didactique sensorielle à la didactique heuristique
 - Approche actionnelle *alias* Approche fondée sur les tâches
 - Approche par compétences
 - Approche comparative/contrastive
 - Approches culturelle, transculturelle
 - « Approches plurielles des langues et des cultures » (approche interculturelle ; éveil aux langues ; intercompréhension entre les langues parentes ; didactique intégrée des langues apprises)
 - Approche pluridisciplinaire
 - Approches interactionnistes de l'acquisition des langues (téléprésence immersive, médias/réseaux sociaux...)
- Des pédagogies transmissives aux pédagogies actives et participatives : Pédagogie différenciée ; Pédagogie du contrat ; Pédagogie du projet (échanges scolaires et Erasmus+, Projet EMILE...) ; Pédagogie inversée ; Pédagogie alternative...
- Évaluation et certification de connaissances/compétences en langue

AXE V : LE FRANÇAIS, LANGUE DE PRATIQUES NUMÉRIQUES

- Ressources numériques éducatives : manuels numériques et/ou numérisés, espaces numériques de travail (ENT), sites Web éducatifs ou grand public
- Place et fonctions des produits/ressources multimédias en classe de français
- Divers types d'enseignement en ligne : présentiel enrichi, hybride/mixte, à distance
- Environnements d'enseignement/apprentissage numériques : plateformes d'apprentissage en ligne, outils numériques d'enseignement synchrones et/ou asynchrones, apprentissage mobile (M-learning), MOOCs, etc.
- Outils web2 : médias et réseaux sociaux, wikis, podcasts, web radio, outils de gestion, etc.
- Apprentissage formel/informel à l'ère du numérique
- Apprentissage en ligne par le jeu : jeux en ligne, gamification (ou ludification)
- Usage responsable et éthique du numérique
- Numérique et globalisation : quel impact sur l'enseignement/apprentissage des langues ?

Langue du congrès : le français

Modalités d'intervention aux travaux du congrès :

- Communications de 20 minutes (+ 10 minutes de discussion)
- Ateliers de travail de 45 minutes
- Ateliers de travail de 90 minutes
- Symposiums de 1h30 (+ 30 minutes de discussion)
- Présentations vidéo : 15 minutes de projection (+ 15 minutes de discussion)
- Posters thématiques exposés dans les locaux du congrès

NB : Toute personne ne devrait intervenir qu'avec un seul titre et type d'intervention.

Conditions de soumission d'une proposition d'intervention

Les propositions d'intervention comporteront :

- un résumé de 350 mots environ (pas plus de 2 000 caractères espaces non comprises) et jusqu'à 5 notions-clés
- une brève justification du choix de l'axe
- une bibliographie indicative (5 titres maximum)

Toutes les propositions d'intervention seront :

- soumises **avant le 15 février 2019** sur le site du congrès (<http://athenes2019.fipf.org/>)
- examinées et évaluées à l'aveugle par le comité scientifique, qui sera également chargé de la sélection des textes proposés pour la publication des Actes.

Les dépositaires d'une proposition seront informés des décisions du comité scientifique après le 15 mars 2019.

Droits d'inscription

Ils comprennent :

- la cérémonie d'ouverture et le cocktail
- la participation au congrès
- la mallette du congressiste
- le programme et les pré-actes
- les pauses-café
- les actes du 3^e Congrès sous format numérique

Tarifs Intervenant/Participant

Avant le 10 juillet 2019

Membres des Associations de la FIPF ayant acquitté la cotisation 2019 :	80 €
Étudiant·e·s (jusqu'à l'âge de 25 ans) :	40 €
Non membre ou n'ayant pas acquitté la cotisation 2019 :	120 €

Après le 11 juillet 2019

Membres des Associations de la FIPF ayant acquitté la cotisation 2019 :	100 €
Étudiant·e·s (jusqu'à l'âge de 25 ans) :	60 €
Non membre ou n'ayant pas acquitté la cotisation 2019 :	140 €

Pour les paiements bancaires :

Titulaire du compte : Association des Professeurs de Français FU-Grèce (SYNDESMOS KATHIGITON GALLIKIS GLOSSAS P.E.) (ΣΥΝΔΕΣΜΟΣ ΚΑΘΗΓΗΤΩΝ ΓΑΛΛΙΚΗΣ ΓΛΩΣΣΑΣ Π.Ε)

IBAN : GR94 0260 2150 0004 8010 0394 200

Identifiant BIC : ERBKGRAA

Code agence : (0)215

Site web du congrès : <http://athenes2019.fipf.org>

Contact : <http://athenes2019.fipf.org/contact>